

Infos-natus

*Dossier de
préparation à
la
naturalisation*

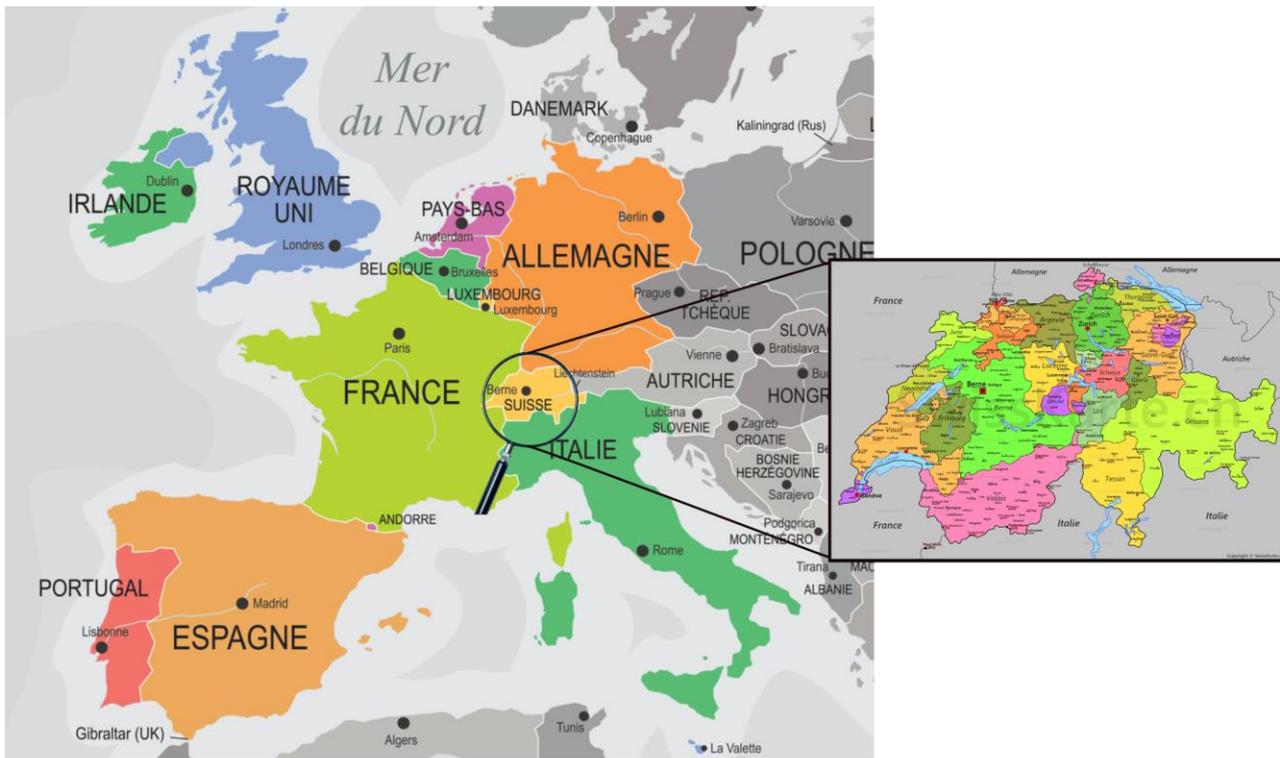
Version 26.01.2021

Naturalisation – Monthey

1.	Situation géographique - Suisse.....	3
2.	Situation géographique – Valais.....	3
3.	Situation géographique régional – Valais.....	4
4.	Situation géographique local – Monthey	4
5.	Contexte local – Monthey.....	5
5.1.	Situation, population, communes voisines	5
5.2.	Infrastructures culturelles, lieux historiques	5
5.3.	Infrastructures sportives, lieux de loisirs	6
5.4.	Evénements, fêtes, festivals, activités, vie associative.....	6
5.5.	Economie.....	6
6.	Contexte régional – Valais	7
6.1.	Situation, population, villes et capitale, cantons voisins	7
6.2.	Fêtes et traditions chablaisiennes, valaisannes	7
6.3.	Lieux touristiques.....	8
6.4.	Institutions	8
7.	Contexte national – Suisse.....	9
7.1.	Situation, population, pays voisins	9
7.2.	Langues parlées.....	9
7.3.	Personnalités	9
7.4.	Industries, produits phares.....	10
7.5.	Valeurs	10
8.	Système politique	11
9.	Droits et devoirs.....	12
10.	Le système suisse de prévoyance	13
11.	La protection sociale en Suisse	14
12.	Evénements en Valais.....	16
12.1.	Traditions suisses.....	16
12.2.	Histoire suisse et valaisanne.....	17
12.3.	Personnages de légende.....	17
13.	Lieux emblématiques Suisse et Valaisan.....	18
14.	Actualités	18
15.	Quelques sites d’actualité :	19

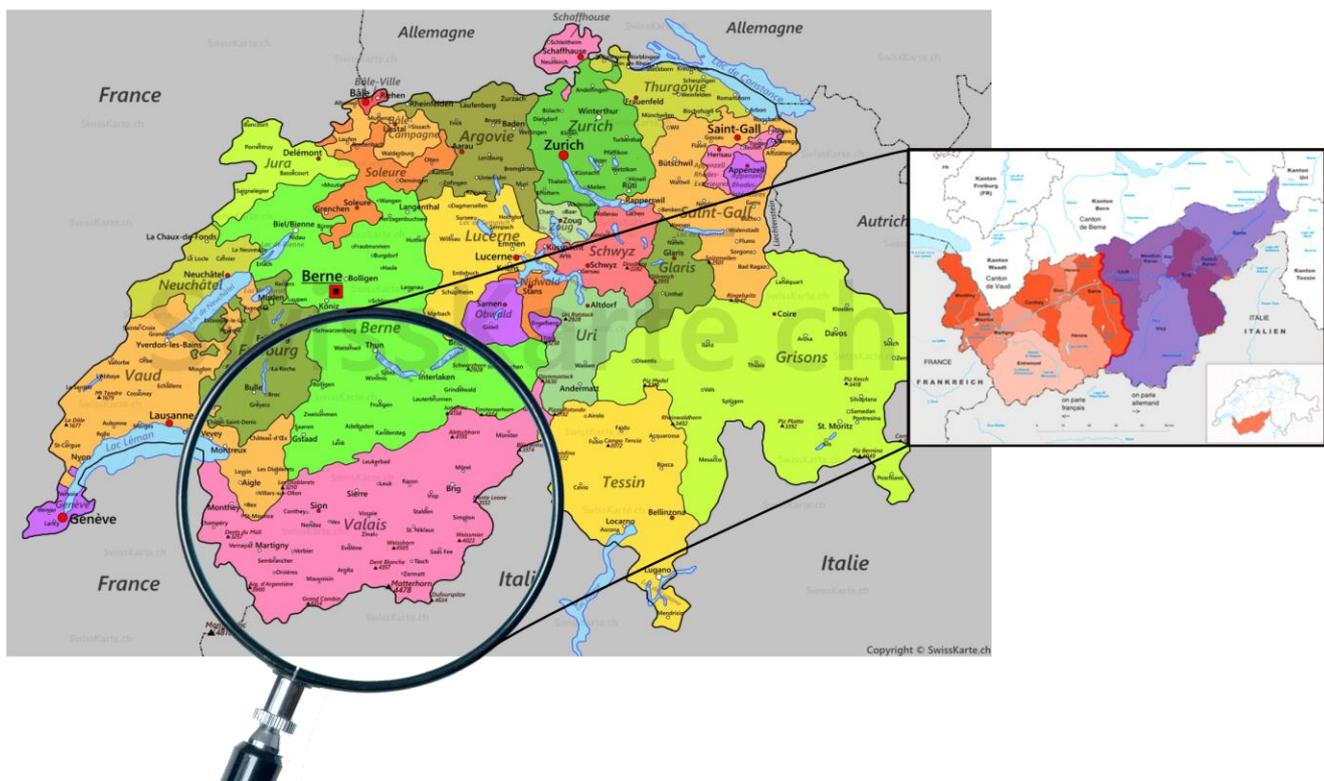
1. Situation géographique - Suisse

La Suisse se situe au centre de l'Europe. Les pays limitrophes sont au nord **L'Allemagne**, au sud **l'Italie** à l'est **l'Autriche** et à l'ouest **la France**.



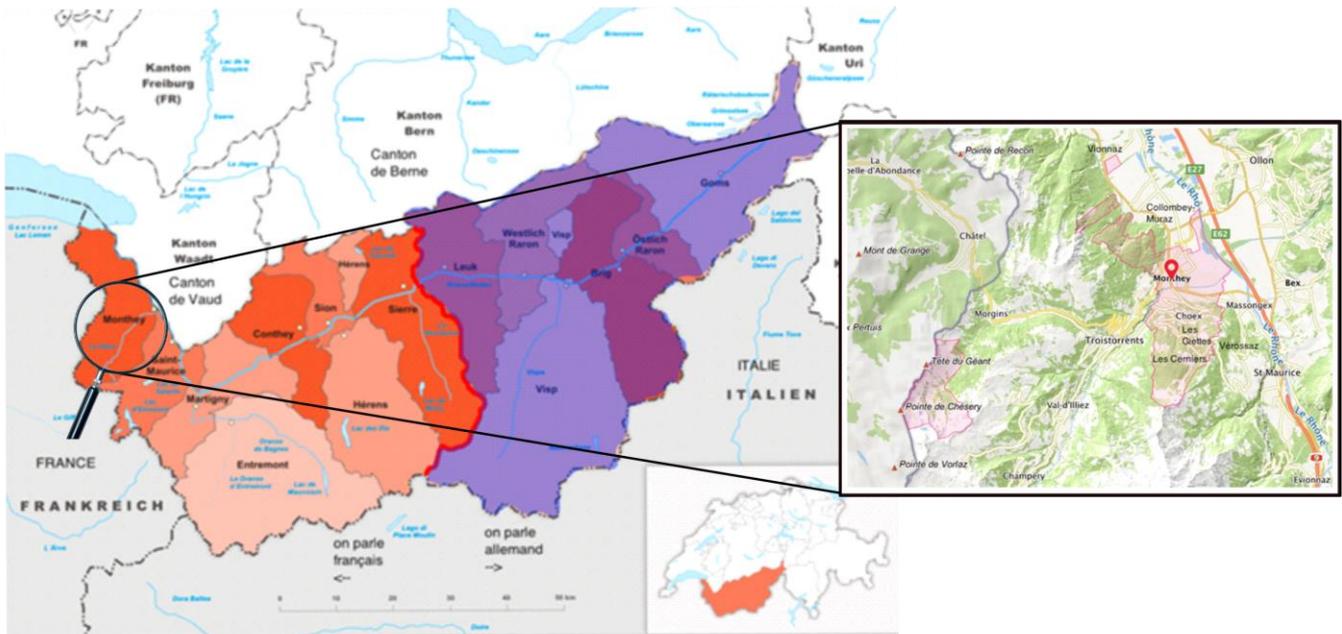
2. Situation géographique – Valais

Le canton du **Valais** se retrouve au sud-ouest de la Suisse. En Suisse on retrouve 23 autres cantons et 3 demi-cantons.



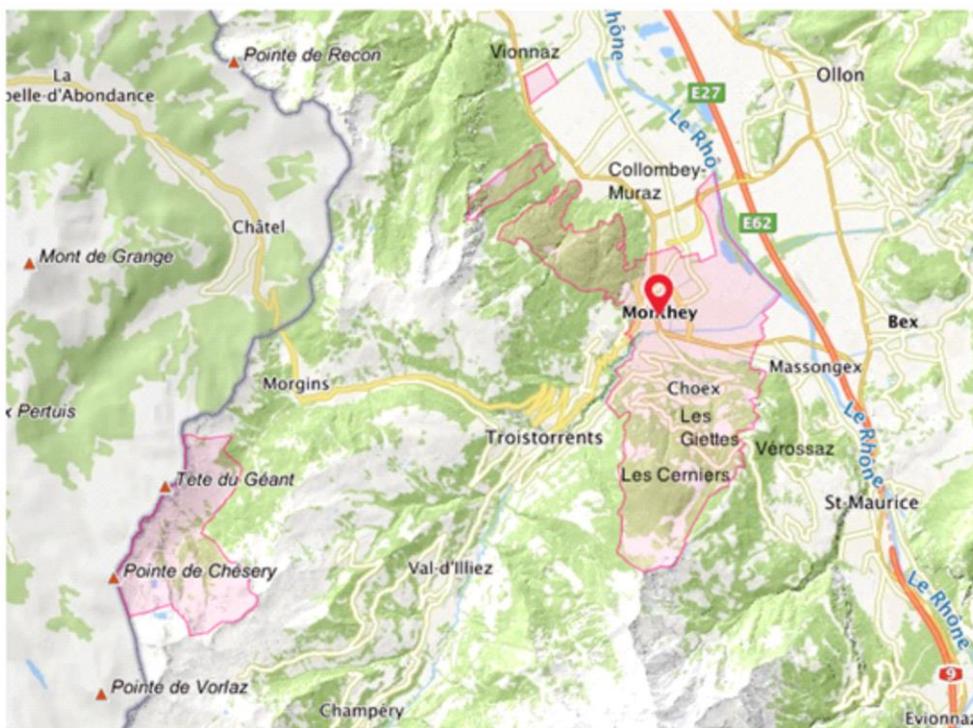
3. Situation géographique régional – Valais

Le canton du valais est composé de **14 districts et demi-districts**. En Valais il y a **2 langues officielles**, côté rouge **français** et du côté violet **l'allemand**.



4. Situation géographique local – Monthey

Monthey se situe dans le **Chablais Valaisan**, à moins de 20 km du **lac Léman** et des stations de ski des portes du soleil



5. Contexte local – Monthey

5.1. Situation, population, communes voisines



Canton :

District :

Population :

Président :

Président.e conseil général :

Monthey



Localités (4) :	
1.	3.
2.	4.
Communes limitrophes (9) :	
1.	
2.	6.
3.	7.
4.	8.
5.	9.

5.2. Infrastructures culturelles, lieux historiques

A compléter à l'aide de la brochure de Monthey Tourisme *Lieux historiques, espaces culturels, maisons emblématiques*, ou selon vos connaissances.

5.3. Infrastructures sportives, lieux de loisirs

La Ville de Monthey se situe en plein cœur de la destination Portes du Soleil – Chablais, au pied de la majestueuse chaîne des Dents du Midi, à mi-chemin entre la montagne et le lac. Cette situation permet de nombreuses activités extérieures (randonnée, cyclisme, course à pied, parapente, pêche...). Les sportifs seront ravis de fréquenter les nombreuses infrastructures extérieures et intérieures de Monthey dont vous pouvez citer quelques exemples ci-dessous :

5.4. Evénements, fêtes, festivals, activités, vie associative

5.5. Economie

Citez quelques grands pourvoyeurs d'emploi de la région :

6. Contexte régional – Valais

6.1. Situation, population, villes et capitale, cantons voisins



Entrée dans la Confédération :

Chef-lieu :

Population :

Président :

Valais - Wallis



Cantons limitrophes :

Principales villes :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Pays limitrophes :

_____	_____
_____	Nombre de districts : _____

6.2. Fêtes et traditions chablaisiennes, valaisannes

Veillez citer quelques exemples d'événements culturels, sportifs, folkloriques ou festifs, soit d'après vos connaissances ou en vous aidant de valais.ch. La lecture du Nouvelliste peut également vous donner des éléments intéressants. Cette partie est primordiale car elle montre votre intérêt pour la vie de la région.

6.3. Lieux touristiques

Veillez citer quelques lieux touristiques valaisans soit d'après vos connaissances ou en vous aidant de valais.ch. On parle ici de lieux touristiques d'importance.

6.4. Institutions

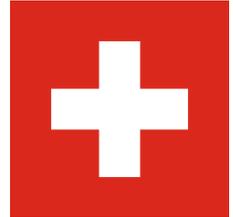
Veillez citer quelques institutions valaisannes soit d'après vos connaissances ou en vous aidant de valais.ch.

--	--

7. Contexte national – Suisse



Pays :
Population :
Système politique :
Nombre de canton :
Capitale :
Ville importantes :



7.1. Situation, population, pays voisins

Vous devez pouvoir présenter :

Les pays limitrophes

7.2. Langues parlées

Il s'agit des **4 langues** nationales officielles. Il faut les mettre par ordre d'importance

--	--	--	--

7.3. Personnalités

Trouvez des personnalités vivantes ou décédées dans divers domaine (sport, culture, science, économie, politique, etc...) qui ont représenté la Suisse.

Il est important de connaître non seulement le nom mais également de pouvoir dire quelques mots sur la vie et l'œuvre de ces personnes.

Sport		
Culture		
Science		
Economie		
Politique		

7.4. Industries, produits phares

La Suisse possède une industrie forte reconnue sur le plan international. Trouvez quelques domaines où la Suisse se distingue particulièrement et le nom de sociétés qui y sont actives. Comme pour les personnalités, il est important de connaître le nom mais également ce qu'elles font en quelques mots.

Domaine	Noms de sociétés

Outres des entreprises très connues, la Suisse possède également des produits typiques, présents sur le marché intérieur ou sur le marché d'exportation. Il peut s'agir de marques ou de produits spécifiques.

7.5. Valeurs

Certaines valeurs fondamentales ont une forte influence sur le fonctionnement ou la politique suisse. Ces valeurs ne sont peut-être pas uniques à la Suisse, cependant elles ont des conséquences spécifiques dans notre pays.

Valeur	En pratique	Explication

8. Système politique

Ce tableau vous permet de résumer le système politique de notre pays avec ses **3 pouvoirs** qui s'exercent à **3 niveaux** différents

Système politique Suisse	 Pouvoir exécutif	 Pouvoir législatif	 Pouvoir judiciaire
Niveau Fédéral 			
Niveau cantonal 			
Niveau communal 			

Outils démocratiques :

Les citoyens suisses ont à leur disposition toute une palette d'outils démocratiques pour faire entendre leur voix. Ces outils se retrouvent aux différents niveaux du pouvoir.

Niveau	Outil	Explication

9. Droits et devoirs

Droits fondamentaux

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html>

- Dignité humaine
- Egalité (homme / femme, en situation de handicap, etc..)
- Droit à la vie et liberté personnelle
- Protection des enfants et des jeunes
- Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse
- Protection de la sphère privée
- Droit au mariage et à la famille
- Liberté de conscience et de croyance
- Libertés d'opinion et d'information
- Liberté des médias
- Liberté de la langue
- Droit à un enseignement de base
- Liberté de réunion
- Liberté d'établissement
- Liberté économique

Devoirs fondamentaux

Devoir de respecter les lois:

Chaque citoyen (citoyenne) doit respecter la Constitution et les lois que le peuple s'est données. Il (elle) accepte les décisions prises démocratiquement selon la règle de la majorité.

Devoir fiscal:

Afin de remplir ses obligations, la communauté a besoin de l'aide de tous. Chaque citoyen (citoyenne) a l'obligation de déclarer son revenu, sa fortune et de payer des impôts en fonction de ses moyens.

Devoir de solidarité:

En payant des cotisations aux assurances sociales, chaque citoyen (citoyenne) fait preuve de solidarité à l'égard des autres membres de la communauté, mais il (elle) s'assure aussi contre la maladie, le chômage, l'invalidité, la vieillesse, etc.

Service militaire:

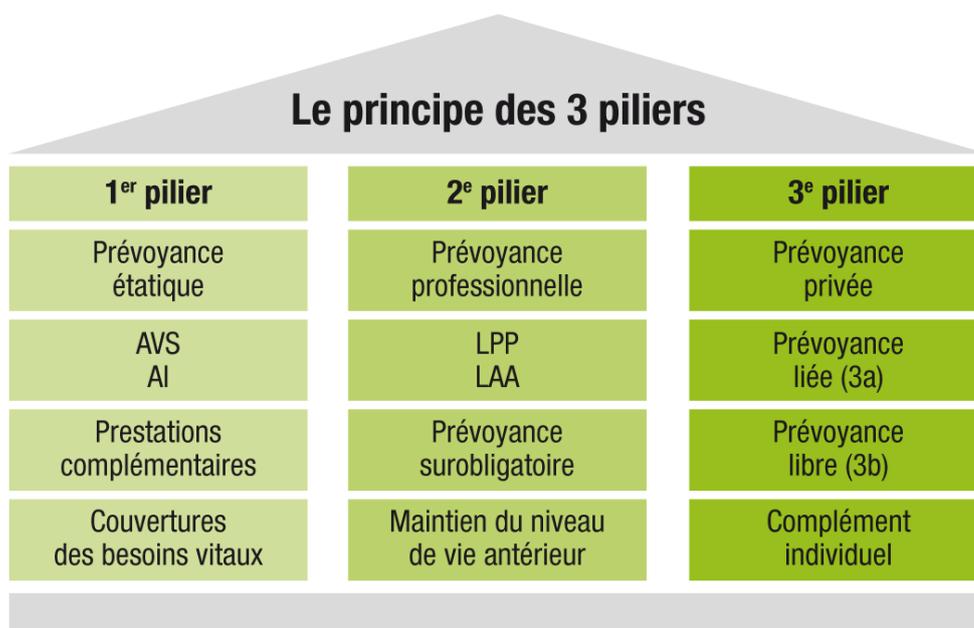
Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service de remplacement en cas d'impossibilité de l'effectuer.

Devoir civique:

L'abstentionnisme met en danger la démocratie, il est du devoir de chaque citoyen et citoyenne d'user de ses droits civiques en allant voter.

10. Le système suisse de prévoyance

Le système de prévoyance suisse avec ses trois piliers vise à garantir la sécurité financière des citoyens après le départ à la retraite, ainsi qu'en cas d'invalidité ou de décès. Notre système de prévoyance compte parmi les plus fiables du monde.



1^{er} pilier : Prévoyance étatique

Le 1^{er} pilier regroupe l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (AVS/AI) et les prestations complémentaires (PC), qui sont versées dans certains cas. L'AVS/AI garanti le minimum vital des personnes assurées après le départ à la retraite, ainsi qu'en cas de décès ou d'invalidité. Des prestations complémentaires sont versées si d'autres assurances publiques ou les propres revenus ne suffisent pas comme moyens de subsistance. *Toutes les personnes résidant et travaillant en Suisse sont couvertes par le 1^{er} pilier de la prévoyance.*

Le 1^{er} pilier en bref :

- AVS, AI, APG
- Prévoyance publique obligatoire
- Objectif : garantir le minimum vital de toutes les personnes résidant et travaillant en Suisse

2^{ème} pilier : Prévoyance professionnelle

Le 2^e pilier du système de prévoyance suisse correspond à la prévoyance professionnelle (LPP). Il est souvent appelé «caisse de pension» dans le langage courant. Il a pour but de compléter les prestations de l'AVS/AI après le départ à la retraite, ainsi qu'en cas d'invalidité ou de décès, et de permettre de maintenir le niveau de vie habituel. *Tout employé percevant un salaire annuel soumis à l'AVS (salaire annuel minimal LPP) est assuré par la caisse de pension de l'employeur, qui prélève automatiquement les cotisations LPP.* À l'instar des assurances du 1^{er} pilier, la prévoyance professionnelle fait donc partie des assurances de prévoyance obligatoires. Elle

inclut également l'assurance-accidents professionnels, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et les institutions de libre passage.

Le 2e pilier en bref:

- Prévoyance professionnelle (LPP) ou «caisse de pension», assurance-accidents, assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, institutions de libre passage
- Prévoyance obligatoire complémentaire pour les personnes exerçant une activité professionnelle
- Objectif: maintien du niveau de vie habituel

3^{ème} pilier : Prévoyance individuelle

Le 3^{ème} pilier (qui se compose du pilier 3a et du pilier 3b) permet de compléter à titre facultatif les prestations de l'AVS/AI et de la prévoyance professionnelle. Comme il arrive fréquemment aujourd'hui que les prestations des 1^{er} et 2^{ème} piliers ne suffisent pas pour maintenir le niveau de vie habituel après le départ à la retraite, nombreux sont ceux qui décident de souscrire une prévoyance individuelle complémentaire dans le cadre du 3^{ème} pilier pour éviter de désagréables lacunes de revenu. Le 3^{ème} pilier se compose de la prévoyance liée 3a et de la prévoyance libre 3b. Les cotisations au pilier 3a sont fiscalement privilégiées et peuvent être déduites du revenu imposable à hauteur d'un montant maximal défini.

Le 3^{ème} pilier en bref :

- Prévoyance individuelle facultative
- Prévoyance liée au 3a et prévoyance libre 3b
- Objectif : maintien du niveau de vie habituel et réalisation de souhaits personnels après le départ à la retraite

11. La protection sociale en Suisse

Le régime suisse de protection sociale couvre les personnes qui résident en Suisse et/ou qui y exercent une activité professionnelle en qualité de travailleurs salariés ou indépendants. En principe chaque personne est assurée individuellement.

Les intéressés bénéficient d'un régime identique avec des dispositions spécifiques pour les travailleurs indépendants, concernant notamment le paiement des cotisations sociales et les risques couverts à titre obligatoire ou facultatif. Nous allons traiter ici principalement du cas de travailleurs salariés.

Le système suisse de sécurité sociale couvre les **5 domaines** suivants :

A. Assurance maladie (Amal) et prestations de maternité

B. Prévoyance Vieillesse et survivants (AVS,AI)

C. Assurance accidents

D. Assurance chômage (AC)

E. Prestations familiales

Ces assurances couvrent les risques sociaux par des prestations financières allouées sous forme de rentes ou d'allocations, ou par la prise en charge des frais en cas de maladie ou d'accident. Les travailleurs salariés sont assurés à titre obligatoire pour tous ces risques, sauf pour le 3^e pilier de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité, qui est basé sur une affiliation volontaire.

A.- Assurance maladie (AMal) et prestations de maternité

Placée sous la tutelle de l'**Office fédéral de la santé publique** (OFSP), elle est gérée par une pluralité d'assureurs. Les caisses maladie sont des personnes juridiques de droit privé ou public sans but lucratif, qui gèrent principalement l'assurance maladie. Les caisses maladie ont le droit de pratiquer, en plus de l'assurance maladie de base obligatoire, des assurances complémentaires non régies par la loi fédérale sur l'assurance maladie. Pour pratiquer l'assurance maladie, les assureurs doivent appliquer les dispositions légales de manière identique pour tous et distinctes des autres assurances (complémentaires, par exemple). En cas d'insolvabilité d'un assureur, les coûts des prestations légales sont pris en charge par une institution commune dont le financement est assuré par une contribution des assureurs.

Les assureurs participent également à la promotion de la santé avec les cantons.

B.- Prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (AVS, AI)

Ce domaine repose sur les 3 piliers décrit ci-dessus.

C. Assurance accidents (AA)

L'assurance accidents est gérée par un établissement autonome de droit public – la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA*), qui assure environ la moitié des travailleurs – et par des institutions d'assurances publiques ou privées.

Selon la loi sur l'assurance accidents, tous les travailleurs salariés occupés en Suisse ainsi que certaines autres catégories de personnes sont assurés contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, et en principe contre les accidents non professionnels. Toutefois pour les accidents non professionnels cela dépend du nombre d'heure de travail salarié par semaine.

D. Assurance chômage (AC)

L'assurance chômage relève du Secrétariat d'État à l'économie SECO. De nombreux organismes sont chargés de l'application de l'assurance chômage : essentiellement des caisses de chômage publiques, des caisses de chômage privées agréées, des autorités désignées par les cantons et certains organes de l'assurance vieillesse et survivants.

L'AC prévoit le versement des prestations en cas de chômage total ou partiel, de suspension du travail due aux intempéries et lorsque l'employeur est insolvable. Elle finance également les mesures de réinsertion. Les salariés relèvent obligatoirement de l'assurance chômage.

E. Prestations familiales

Dans chaque canton, il existe une caisse nationale de compensation pour allocations familiales dont la gestion est assurée par la caisse cantonale de compensation AVS. Les allocations familiales sont également administrées par des caisses professionnelles ou interprofessionnelles reconnues par les cantons, ainsi que par des caisses d'allocations familiales qui dépendent d'une caisse de compensation AVS.

12. Evénements en Valais

Le Valais n'est pas un parc de loisirs artificiel. C'est avant tout le pays d'hommes et de femmes qui donnent encore aujourd'hui vie à leur région, du nord au sud, de par leurs traditions et leurs coutumes ou leurs loisirs. Voici quelques exemples que vous pourrez compléter par vos propres connaissances :

<i>Culturelle</i>	<i>Festif</i>	<i>Sportif</i>	<i>Traditionnel</i>	<i>Autres...</i>
<i>Sion sous les étoiles</i>	<i>Carnaval</i>	<i>Championnat du monde de ski</i>	<i>Les combats de reines</i>	

12.1. Traditions suisses

Il existe diverses traditions en Suisse, certaines sont très locales et d'autres se retrouvent au niveau cantonal ou fédéral. Il est important d'en connaître quelques-unes des plus représentatives au niveau fédéral ou cantonal.

Traditions	Explications

Vous trouverez une liste exhaustive sous :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_traditions_vivantes_de_Suisse



12.2. Histoire suisse et valaisanne

Il est important d'avoir une vision globale de l'histoire suisse. Il faut donc connaître les quelques dates clé de la Confédération Helvétique et comprendre comment elle a évolué.

Dates	Faits historiques

Il n'est pas nécessaire de connaître par cœur *TOUTES* les dates des batailles et des événements historiques ! Mais il faut savoir précisément présenter les dates importantes

Dictionnaire historique de la Suisse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/f/home>



12.3. Personnages de légende

Dans tous les pays, il existe des figures, des personnages légendaires qui forgent la mythologie patriotique. La Suisse ne fait pas exception. Il existe donc quelques personnages dont nous ne savons pas si leur existence est réelle, mais qui ont cependant marqué l'imaginaire collectif et qui se retrouvent par exemple sur les monnaies.

Le personnage	Son histoire en résumé

13. Lieux emblématiques Suisse et Valaisan

EX : Zermatt et le Cervin	

En Suisse

Vous pouvez rechercher 4 ou 5 lieux qui représentent des éléments typiques de la Suisse que vous pourrez découvrir en allant par exemple sur le site ci-dessous.

http://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir_la_suisse/top_attractions.html



14. Actualités

Relevez les sujets des dernières votations fédérales ou des votations à venir. Il est important dans les explications de mettre en avant les enjeux de chaque objet soumis au vote.

Titre de la votation	Résultats	Explication du sujet

15. Quelques sites d'actualité :

<https://www.lenouvelliste.ch/>



<https://www.radiochablais.ch/>



<https://www.rts.ch/>



<http://www.rhonefm.ch/fr/>



<https://www.leregional.ch/>



Ressources



Générales

<https://www.ch.ch/fr/>
<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/accueil.html>
<https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home.html>
<https://houseofswitzerland.org/fr/headlines/top-10-des-cliches-sur-la-suisse>

Monthey et ses environs

<https://www.monthey.ch/>

Le Valais

<https://www.vs.ch/web/integration/le-valais-en-bref>
<https://www.rts.ch/info/regions/valais/>
<https://agenda.culturevalais.ch/fr/>
<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir/manifestations/manifestations-rechercher/-/valais-2/>

La Suisse

https://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir_la_suisse/top_attractions.html
<https://www.hls-dhs-dss.ch/f/home>
<https://helvetiahistorica.org>

La politique en Suisse

<https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_politique_de_la_Suisse
<https://www.ch.ch/fr/democratie/droits-politiques/>
<https://www.ch.ch/fr/democratie/droits-politiques/initiative-populaire/>
<https://www.ch.ch/fr/democratie/droits-politiques/referendum>

Histoire et légendes

<https://lessuisses.rts.ch/> (approche simplifiée avec des petits films)
<https://www.myswitzerland.com/fr-ch/sur-la-suisse/histoire-de-la-suisse.html>
<https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/geschichte/uebersicht.html> (bon résumé)
<https://houseofswitzerland.org/fr/swisstories/histoire/le-renouveau-des-mythes-et-legendes-suisse>
<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017474/2009-08-03/> (version historique assez complexe mais complète)
<https://helvetiahistorica.org>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_traditions_vivantes_de_Suisse

Assurances sociales

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales.html>
<https://www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales>

Actualité

<https://www.lenouvelliste.ch/>
<https://www.radiochablais.ch/>
<https://www.rts.ch/>
<http://www.rhonefm.ch/fr/>
<https://www.leregional.ch/>